

# Devenirs

# 1

La Lettre de Zoubida NAÏLI

17 février  
2007



Parti Socialiste

## INTERVIEW

« Je me bats pour que personne  
ne reste sur la touche »

## JOURNAL DE CAMPAGNE

Prêts? Partons...  
pour un monde plus solidaire

## NOTRE "CIRCO"

Des chiffres et une carte

## QUESTION-RÉPONSE

Un(e) député(e) ? Ça sert à quoi ?





## « Je me bats pour que personne ne reste sur la touche »

Zoubida Naili est la candidate PS de la troisième circonscription du Bas-Rhin. Elle souhaite dans cette interview raconter et expliquer aux électeurs ses manières de voir, ses convictions ainsi que les priorités et mesures qu'elle s'engage à défendre lorsqu'elle sera élue députée.

**Devenirs :** Vous êtes la candidate du Partisocialiste pour la 3<sup>e</sup> circonscription du Bas-Rhin. On ne peut pas dire que vous soyez une candidate "parachutée"...

Oh non ! Je connais bien cette circonscription car j'y vis depuis l'âge de 3 ans et j'y milite depuis l'âge de 14 ans. J'ai grandi à la cité Erstein que l'on a rebaptisée cité des Écrivains et j'ai fréquenté les écoles de Schiltigheim... Je me suis engagée, dès l'adolescence, comme bénévole au centre social et familial Victor Hugo. Cet engagement dans le monde associatif autour des questions de l'enfance, de la famille, de la prévention et de l'intégration ne s'est jamais démenti et constitue ma ligne conductrice. Aujourd'hui, je suis conseillère municipale à Bischheim où je

vis avec mon compagnon et nos 4 enfants.

**Devenirs :** Qu'est ce qui vous fait courir, Zoubida NAÏLI ?

Les lenteurs ou les injustices sont intolérables dans un État de droit. Je me sens le devoir de dire, de témoigner, de combattre. Je veux me battre pour tout ce qui permet que les gens ne soient pas sur la touche comme l'accès à l'emploi, la solidarité, le respect, la dignité, l'égalité des droits, la sécurité.

**Devenirs :** Vous préférez parler d'égalité des droits plutôt que de lutte contre les discriminations ?

Le thème des discriminations doit être transversal à toutes les thématiques. Il ne s'agit pas seulement de discriminations liées aux origines ethniques ou sociales. Il ne faudrait pas, par exemple, tomber

dans le piège de l'équation « *discrimination = public immigré* ». Nous avons tous intérêt à défendre l'égalité d'accès aux droits. Chacun a un parcours de vie différent et des moyens qui sont, au départ, différents. Certaines personnes sont plus fragiles aussi.

La promotion sociale est possible, mais elle ne se fait pas d'un coup de baguette magique. Il nous faut conquérir ces droits, mettre en place des actions pour accompagner et appuyer les démarches afin que chacun puisse accéder à ces droits. Je plaiderai dans le sens de moyens à mettre en œuvre pour faire grandir tout le monde.

**Devenirs :** Ne risquez-vous pas de passer pour "la" candidate des immigrés ?

Je ne suis pas la porte-



Parti Socialiste



**candidate  
du parti socialiste**

**Zoubida  
NAÏLI**

45 ans, mère de 4 enfants  
âgés de 25 à 15 ans.

Domicile: Bischheim.

Mandat d'élu(e): conseillère  
municipale de Bischheim.

Profession: chargée de mission  
"politique de la ville" à la CUS.

Langues parlées: allemand,  
anglais, arabe, notions d'alsacien.

Signes particuliers:  
militante de l'égalité d'accès  
aux droits pour tous et l'une  
des rares conseillères municipales  
bas-rhinoises d'origine immigrée.

**suppléant**  
**Emmanuel  
JACOB**

Robertsauvien, 38 ans,  
2 enfants, responsable  
de projet dans une agence  
de communication.

parole des immigrés, mais je suis sensible aux problèmes qui se posent aux enfants de la République issus de parents immigrés. Par exemple, la réflexion que j'ai conduite sur la prise en charge d'enfants issus de l'immigration a ensuite été élargie pour bénéficier à tous les en-

fants. Mon souci est de trouver des moyens pour que et Paul, et Samia, réussissent à l'école.

**Devenir: L'insécurité est l'un des grands thèmes de cette campagne. Quel est votre point de vue sur la question?**

Je suis très attachée à la question de la sécurité des

personnes et des biens. Entre 2002 et aujourd'hui, la droite a adopté 10 textes de lois sur l'insécurité, mais les actes de délinquance n'ont pas baissé pour autant. Faire des lois qui ne sont pas suivies de moyens, cela ne sert à rien. Haute-pierre, par exemple, est un site



Parti Socialiste

pilote en matière de sécurité. Mais l'on déshabille d'un côté pour habiller de l'autre, on met des moyens à Hautepierre au détriment d'autres quartiers. En revanche, des mesures qui avaient été mises en place comme les postes de proximité, des lieux où se retrouver, ont été supprimées!

**Devenirs: Le chômage est un véritable fléau dans notre circonscription. Y a-t-il un bon traitement pour l'en déloger ?**

Dans la circonscription et, en particulier, dans certains quartiers, le pourcentage des bénéficiaires du RMI ne cesse d'augmenter. Des brasseries et des petits commerces ferment leurs portes. Des restructurations d'entreprises sont en cours. La suppression des emplois-jeunes a mis à mal le monde associatif. Il faudrait, par exemple, développer des

emplois en matière d'aides à la personne, d'éducation, de prévention. C'est une question de moyens et de philosophie.

L'emploi s'inscrit aussi dans un cadre plus global. Il faut prendre en compte et traiter toute la chaîne depuis l'orientation professionnelle jusqu'à la formation, en passant par l'articulation avec les partenaires sociaux. C'est pareil pour l'éducation et la prévention. Il faut trouver ce fil conducteur. Il faut aussi mener un véritable travail sur les représentations auprès des entreprises, qui ne font même pas l'effort d'examiner les candidatures en provenance de certains quartiers.

La question du logement est une thématique à traiter en priorité. Par exemple, les cautions, les avances de loyers, les garanties de plus en plus importantes qui sont exigées freinent l'accès au logement des jeunes, y compris des jeunes qui travaillent. Il faut pouvoir leur donner un coup de main pour démarrer. Pour éviter les expulsions de personnes

ou de familles en situation de précarité, il faudra aussi simplifier le maintien dans le logement.

**Devenirs: On vous connaît militante de la fermeture de la centrale de Fessenheim, mais une politique de développement durable suppose une véritable révolution de la pensée...**

Nous devons faire des choix en matière de transports et déplacements, matériaux, énergies renouvelables, c'est capital. Ces choix doivent être accompagnés d'incitations fiscales, d'un travail d'éducation à l'école, mais aussi de formation des formateurs. Cela permettrait de développer des marchés, de créer des emplois. Personnellement, je préfère me battre pour un label *ville écocitoyenne* plutôt que pour un label *ville fleurie*.

**Devenirs: Quelles sont vos méthodes de travail ?**

Travailler en équipe, consulter le terrain, être proche des gens, les écouter: j'ai toujours fonctionné ainsi et c'est dans cet esprit que j'entends mener cette bataille et la gagner.

## Prêts? Partons pour un monde plus solidaire...



Marché à  
Hautepierre



Débat participatif  
avec Ségolène Royal  
le 20 décembre 2006



Coup d'envoi  
de la campagne



le local

1<sup>er</sup> juillet 2006

Zoubida NAÏLI est candidate du Parti socialiste pour la troisième circonscription du Bas-Rhin.

« **Prêts? Partons** »

Autour de Zoubida NAÏLI et de son suppléant Emmanuel JACOB, une douzaine de personnes faisant partie de son équipe rapprochée, se réunissent deux fois par semaine ou plus si le besoin s'en fait sentir. L'agenda de la candidate, son blog, sa communication, ses permanences sont passés en revue, discutés, enrichis. Aujourd'hui, l'équipe de campagne commence à être bien rodée. Elle est prête à passer à la vitesse supérieure à mesure que les échéances électorales se rapprochent.

17 janvier 2007

De janvier à juin, tous les 17 du mois, Zoubida NAÏLI et son équipe organisent un événement. Ainsi, le 17 janvier a eu lieu le lancement de la campagne.

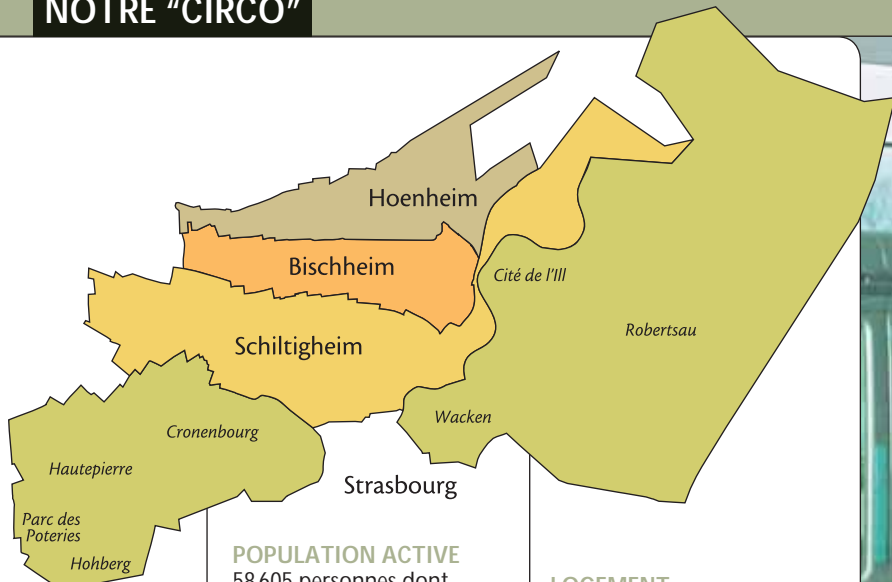
200 personnes y ont assisté en présence de Jacques BIGOT, maire d'Illkirch et conseiller régional, Nicole DREYER, conseillère municipale et communautaire, Raphaël NISAND, adjoint au maire de Schiltigheim, Catherine TRAUTMANN, députée européenne.

17 février 2007

Une trentaine de militants prêtent main-forte régulièrement : il a fallu moins de 15 jours pour trouver le local de permanence électoral, 32 route de Bischwiller à Bischheim, le nettoyer, le meubler et y emménager...



## NOTRE "CIRCO"



**POPULATION TOTALE**  
123 238 habitants.

**NOMBRE DE FAMILLES**  
32 726 familles  
dont 5 095 familles  
monoparentales.

**NATIONALITÉ**  
44 064 ménages\*  
sur 49 953 sont français.  
Les étrangers  
représentent 11,8 %.

3,8 % sont des ressortissants  
de l'Union européenne.  
Parmi les autres catégories,  
les Turcs sont les plus nombreux  
(1 152) suivis par les Marocains  
(1 065), les Algériens (600)  
et les Tunisiens (114).

### POPULATION ACTIVE

58 605 personnes dont  
13,3 % sont au chômage.  
Sur les 50 689 actifs  
ayant un emploi,  
24 351 travaillent dans  
la commune où ils habitent.  
79 % dans le tertiaire,  
15,3 % dans l'industrie.

### CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

12 agriculteurs-exploitants ;  
2 212 artisans, commerçants,  
chefs d'entreprises ;  
6 372 cadres, professions  
intellectuelles supérieures ;  
11 319 professions  
intermédiaires ;  
15 802 employés  
et 14 644 ouvriers.

### LOGEMENT

54 342 toutes  
catégories confondues.  
47 110 logements  
d'habitat collectif,  
dont 16 421 appartiennent  
à un organisme HLM.

Ces chiffres sont extraits  
des résultats du dernier recensement  
de l'Insee (1999). Il n'a pas été  
possible d'en avoir de plus récents,  
mais nous nous faisons fort d'en faire  
la demande auprès des organismes  
qui pourraient en détenir. La suite  
donc au prochain numéro.

\* Un ménage, au sens statistique,  
est défini comme l'ensemble  
des occupants d'une résidence  
principale, qu'ils aient ou non  
des liens de parenté.

## La 3<sup>e</sup> circonscription du Bas-Rhin

Elle est constituée de trois gros quartiers strasbourgeois et des trois communes du nord de l'agglomération, ce qui représente 61 527 électeurs inscrits.

Combien d'habitants y vivent ? Quelles professions exercent-ils ?

Quels types de logements y occupent-ils ?

Voici quelques données intéressantes sur la population de ce territoire...

Vos réactions, suggestions, idées ? Contactez-nous !

<http://www.zoubidanaili.com>

*Moi, je vote  
les 10 et 17 juin  
prochains!*

### ***Un(e) député(e) ? Ça sert à quoi ?***

Après les présidentielles au mois de mai, nous retournerons aux urnes les 9 et 17 juin prochains pour élire nos représentants à l'Assemblée nationale. Au total, ce sont 577 députés qui seront élus pour une durée de 5 ans au scrutin majoritaire à 2 tours dans le cadre de territoires appelés circonscriptions. Le département du Bas-Rhin, par exemple, compte 9 circonscriptions.

### ***À l'Assemblée nationale, que fait le(la) député(e) ?***

Le député représente la Nation.

– À ce titre, il vote la loi.

Il fait partie de l'une des 6 commissions de l'Assemblée : affaires culturelles, familiales et sociales ; affaires économiques, environnement et territoire ; affaires étrangères ; défense nationale et forces armées ; finances, économie générale et Plan ; commission des lois.

Les projets de loi déposés par le gouvernement sont envoyés devant la commission compétente qui examine le texte, consulte les ministères compétents ou les milieux socioprofessionnels et associatifs, et propose des amendements.

– Il contrôle l'action du gouvernement et pose des questions orales ou écrites.

### ***Et dans sa circonscription ?***

En tenant des permanences, le député est à l'écoute des habitants. Il les aide à trouver des solutions aux problèmes qu'ils peuvent rencontrer en intervenant auprès des administrations, il se fait l'écho de leurs préoccupations à l'Assemblée nationale.

Il est aussi l'interlocuteur des élus locaux, des services de l'État, des entreprises et des associations.



**candidate  
du parti socialiste**

**Zoubida  
NAÏLI**

**suppléant  
Emmanuel  
JACOB**



Parti Socialiste

## COMITÉ DE SOUTIEN DE ZOUBIDA NAÏLI

Zoubida NAÏLI, son suppléant Emmanuel JACOB et leur équipe de campagne préparent depuis plusieurs semaines déjà les législatives de juin prochain. Au-delà du renouvellement et de la diversité, Zoubida NAÏLI offre une réelle alternative face au député sortant. **Elle a la volonté de mener un travail collectif, à l'écoute des attentes des habitants de la troisième circonscription; l'objectif clairement affiché de rassembler la gauche et tous les républicains; l'ambition de défendre le projet socialiste porté par Ségolène ROYAL, celui d'un ordre juste et solidaire, celui de la République du respect, celui d'une France qui donne à chacun les moyens de vivre mieux et à tous le goût de vivre ensemble.** Le comité de soutien sera à l'image de cette volonté et de cette ambition.

Pour gagner, Zoubida NAÏLI a besoin de votre soutien : vos idées, vos dons, votre présence sont les bienvenus!



**Bulletin à renvoyer au  
Local de permanence électoral  
32 route de Bischwiller F-67800 Bischheim**  
**contact@zoubidanaili.com**  
**http://www.zoubidanaili.com**

Je m'inscris au **COMITÉ DE SOUTIEN DE ZOUBIDA NAÏLI** :

NOM/Prénom .....

ÂGE ET PROFESSION .....

ADRESSE .....

TÉLÉPHONE .....

J'autorise  Je n'autorise pas  la publication de mon nom,  
de mon âge et de ma profession sur la liste du comité de soutien.

Je souhaite être informé(e) du déroulement de la campagne : COURRIEL .....

Je contribue au financement de la campagne en adressant un don de :  euros

par chèque libellé au nom de Anne-Frédérique GAUTIER, mandataire financier de Zoubida NAÏLI;

par virement au compte RIB 17607 00001 7019424432880.

Date et signature

L'exercice de la démocratie et le débat des idées ont un coût. Le candidat ne peut recueillir des dons que par l'intermédiaire d'une association de financement. Les dons donneront lieu à l'établissement d'un reçu et seront déductibles des impôts. **Art L.52-8 du code électoral**: les dons consentis par une personne dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors de mêmes élections ne peuvent excéder 4600 euros. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelques formes que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus de 150 euros, consenti à un candidat en vue de sa campagne, doit être versé par chèque. Le montant global des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 % du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 euros en application de l'article L52-11. Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un État étranger ou d'une personne morale de droit étranger.